

---

# **CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.**

*États financiers*

31 mars 2026



# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

*États financiers*

31 mars 2026

---

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18
Annexe	19

## Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de  
CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Fondement de la conclusion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits de dons, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 31 mars 2026 et 2025 et aux 1er avril 2025 et 2024. Nous avons par conséquent exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

<sup>1</sup>  
*FBL S.EN.C.R.L.*

Drummondville, le 18 juin 2026

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A132091

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

## Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

4

	2026	2025
<b>Produits</b>		
Hébergement et séjours	388 917 \$	368 908 \$
Subvention - ME - Programme d'assistance financière aux camps de vacances	288 698	267 078
Subvention - Ville de Drummondville	16 878	15 260
Subvention - ARLPHCQ	14 250	5 762
Subvention - Emploi été Canada	15 639	19 784
Subvention - CSEF	18 514	-
Subvention - Association des camps du Québec	1 037	941
Autres subventions	14 793	3 144
Loyers	31 064	66 000
	789 790	746 877
<b>Charges d'exploitation</b> (annexe A)	1 228 536	1 038 189
<b>Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation avant autres produits</b>	(438 746)	(291 312)
<b>Autres produits</b>		
Dons directs	30 568	25 387
Apports reçus sous forme de services (note 13)	5 308	8 093
Contribution de la FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ (note 8)	402 870	161 941
	438 746	195 421
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	- \$	(95 891) \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

*Évolution de l'actif net*

Exercice terminé le 31 mars 2026

5

	Investis en immo- bilisations	Non affecté	<b>2026 Total</b>	2025 Total
<b>Solde au début</b>	19 994 \$	- \$	<b>19 994 \$</b>	115 885 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 340)	10 340	-	(95 891)
Investissement en immobilisations	105 392	(10 484)	<b>94 908</b>	270 728
Apports reçus - Immobilisations	(94 908)	-	<b>(94 908)</b>	(270 728)
<b>Solde à la fin</b>	20 138 \$	(144) \$	<b>19 994 \$</b>	19 994 \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Bilan

31 mars 2026

6

	2026	2025
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	57 016 \$	24 835 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	23 700	12 912
Avance à un organisme exerçant une influence notable, sans intérêts ni modalités d'encaissement	66 093	12 702
Stocks	21 828	26 455
Frais payés d'avance	37 180	34 510
Apports à recevoir à court terme (note 4)	345 983	278 851
	551 800	390 265
<b>Apports à recevoir (note 4)</b>	-	288 989
<b>Avance à un organisme contrôlé, sans intérêts ni modalités d'encaissement</b>	111 712	180 785
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	1 210 935	1 363 901
	1 874 447 \$	2 223 940 \$

Pour le conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Bilan

31 mars 2026

7

	2026	2025
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 6)	99 784 \$	71 356 \$
Produits reportés	187 599	176 233
Apports reportés afférents au fonctionnement à court terme (note 7)	333 349	278 851
Apports reportés - Projets futurs (note 9)	42 924	44 610
	<b>663 656</b>	571 050
<b>Apports reportés afférents au fonctionnement (note 7)</b>	-	288 989
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)</b>	<b>1 190 797</b>	1 343 907
	<b>1 854 453</b>	2 203 946
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	20 138	19 994
Non affecté	(144)	-
	<b>19 994</b>	19 994
	<b>1 874 447 \$</b>	2 223 940 \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

## Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

8

	2026	2025
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	- \$	(95 891) \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	258 358	235 543
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 018)	(221 221)
	10 340	(81 569)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 11)	52 991	30 245
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	63 331	(51 324)
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette de l'avance à un organisme exerçant une influence notable	(53 391)	(12 702)
Variation nette de l'avance à un organisme contrôlé	69 073	(5 772)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(105 392)	(276 261)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(89 710)	(294 735)
<b>Activité de financement</b>		
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	58 560	270 728
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement	58 560	270 728
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	32 181	(75 331)
<b>Encaisse au début</b>	24 835	100 166
<b>Encaisse à la fin</b>	57 016 \$	24 835 \$

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il exploite un camp destiné aux personnes vivant avec des limitations.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux éléments pour lesquels une estimation importante a été effectuée ont trait à la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des actifs à long terme et à la clé de répartition des charges avec l'organisme contrôlé.

### Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Un apport à recevoir, qu'il soit affecté, non affecté ou reçu à titre de dotation, est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Lorsqu'un apport à recevoir est comptabilisé, mais que les produits sous-jacents ne peuvent pas être constatés aux résultats de l'exercice, la contrepartie est alors comptabilisée à titre d'apports reportés.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Les produits tirés de la prestation de services d'hébergement et séjours et d'événements sont comptabilisés lorsqu'il y a la preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services sont rendus, que le prix des services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des ententes lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

### Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des apports à recevoir.

Le compte client d'un organisme exerçant une influence notable, l'avance à un organisme exerçant une influence notable et l'avance à un organisme contrôlé sont comptabilisés au coût.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Améliorations locatives - Terrains	10 ans
Améliorations locatives - Bâtiments	10 ans
Équipement	5 à 20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

### Stocks

Les stocks seront consommés dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

## 3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2026	2025
Comptes clients	6 412 \$	2 650 \$
Compte client - Organisme exerçant une influence notable	1 304	385
Provision pour créances douteuses	(195)	(195)
	7 521	2 840
Taxes à la consommation	15 601	10 072
Autres sommes à recevoir de l'État	578	-
	23 700 \$	12 912 \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Notes complémentaires

31 mars 2026

12

## 4. APPORTS À RECEVOIR

	2026	2025
Subvention - ME - Programme d'assistance financière aux camps de vacances	288 989 \$	567 840 \$
Subvention - Ville de Drummondville	44 360	-
Dons	12 634	-
	<b>345 983</b>	567 840
Apports à recevoir à court terme	<b>345 983</b>	278 851
	<b>- \$</b>	288 989 \$

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives - Terrains	477 905 \$	196 823 \$	281 082 \$	321 315 \$
Améliorations locatives - Bâtiments	2 357 707	1 636 910	720 797	849 651
Équipement	717 789	613 175	104 614	104 404
Mobilier de bureau	93 268	69 412	23 856	34 014
Matériel roulant	75 355	73 312	2 043	11 328
Enseigne	17 980	17 980	-	-
Équipement informatique	98 763	74 445	24 318	26 135
Dépôt sur améliorations locatives - Terrains	44 551	-	44 551	7 380
Dépôt sur équipement	9 674	-	9 674	9 674
	<b>3 892 992 \$</b>	<b>2 682 057 \$</b>	<b>1 210 935 \$</b>	<b>1 363 901 \$</b>

L'organisme loue ses terrains et bâtiments de la Ville de Drummondville pour une valeur symbolique de 1 \$. Le bail vient à échéance en 2070.

## 6. CRÉDITEURS

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	28 263 \$	11 125 \$
Salaires et vacances	63 945	59 788
Retenues à la source et charges sociales	7 576	443
	<b>99 784 \$</b>	71 356 \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Notes complémentaires

31 mars 2026

13

## 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

Les apports reportés afférents au fonctionnement représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'exploitation d'exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2026	2025
Solde de début	567 840 \$	- \$
Apports octroyés au cours de l'exercice <sup>(a)</sup>	123 156	879 809
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(357 647)	(311 969)
	333 349	567 840
Apports reportés à court terme	333 349	278 851
Solde à la fin	- \$	288 989 \$

a) Les apports octroyés au cours de l'exercice comprennent un montant de 44 360 \$ (567 840 \$ au 31 mars 2025) qui n'a pas été encaissé en date de fin d'exercice.

## 8. APPORTS REPORTÉS - FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ

Le tableau suivant présente les variations des apports reportés provenant de la FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ qui sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement principalement par le biais des Créateurs de victoires ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles (Cabinet de campagne) :

	Fonctionnement	Cabinet de campagne	2026 Total	2025 Total
Solde de début	- \$	- \$	- \$	16 696 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	390 150	74 280	464 430	362 702
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(387 150)	(15 720)	(402 870)	(162 501)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	-	(58 560)	(58 560)	(216 897)
Montant transféré aux apports reportés - Projets futurs (note 9)	(3 000)	-	(3 000)	-
Solde à la fin	- \$	- \$	- \$	- \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Notes complémentaires

31 mars 2026

14

## 9. APPORTS REPORTÉS - PROJETS FUTURS

Le tableau suivant présente les variations des apports reportés destinées aux projets futurs. Ceux-ci varient selon la réalisation et la nature des projets spécifiques.

	2026	2025
Solde au début	44 610 \$	36 585 \$
Apports reçus au cours de l'exercice <sup>(a)</sup>	37 062	63 675
Apports reçus - FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ (note 8)	3 000	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 400)	(2 378)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(36 348)	(53 272)
Solde à la fin	42 924 \$	44 610 \$

a) Les apports octroyés au cours de l'exercice comprennent un montant de 12 634 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) qui n'a pas été encaissé en date de fin d'exercice.

## 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	1 343 907 \$	1 294 400 \$
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(248 018)	(221 221)
	1 095 889	1 073 179
Transfert reçu des apports reportés de la FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ (note 8)	58 560	216 897
Transfert reçu des apports reportés aux projets futurs (note 9)	36 348	53 272
Apports reçus au cours de l'exercice	-	559
Solde à la fin	1 190 797 \$	1 343 907 \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Notes complémentaires

31 mars 2026

15

## 11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes clients et autres créances	(10 788) \$	40 519 \$
Stocks	4 627	286
Frais payés d'avance	(2 670)	(6 987)
Apports à recevoir	(12 634)	-
Créditeurs	28 428	(5 736)
Apports reportés - Projets futurs	34 662	8 025
Apports reportés - FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ	-	(16 696)
Produits reportés	11 366	10 834
	<b>52 991 \$</b>	<b>30 245 \$</b>

## 12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ, qui exerce une influence notable sur le CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC., a été créée afin de recueillir et effectuer des contributions pour collaborer au développement de l'organisme (note 8).

Le CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ, organisme contrôlé, offre une gamme élargie de services dont des activités très similaires à celles du CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

La comptabilisation des opérations de l'organisme a été faite conjointement avec la comptabilité du CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ. Un mécanisme de répartition des produits et des charges a été mis en place pour distinguer les deux entités.

Le tableau qui suit présente un sommaire des répartitions effectuées entre l'organisme et des apparentés au cours de l'exercice :

	2026	2025
<b>Charges</b>		
<b>Refacturation des charges d'exploitation - Organisme contrôlé - CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ</b>		
Salaires et charges sociales - Administration	69 525 \$	97 265 \$
Salaires et charges sociales - Animations et soins	246 429 \$	217 759 \$
Salaires et charges sociales - Soins et surveillance de nuit	48 372 \$	35 199 \$
Salaires et charges sociales - Entretien	60 473 \$	48 627 \$
Quote-part des autres charges d'exploitation communes avec un organisme contrôlé <sup>(a)</sup>	89 876 \$	78 606 \$
Alimentation (charges)	(10 932) \$	(4 985) \$
<b>Refacturation des charges d'exploitation - Organisme exerçant une influence notable - FONDATION DU CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ</b>		
Salaires et charges sociales - Administration	6 950 \$	4 527 \$
Matériel d'animation	188 \$	137 \$
Taxes, licences et permis	1 489 \$	144 \$
Formation	- \$	264 \$
Repas et représentation (charges)	113 \$	(450) \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## 12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Pour les produits, chacun des organismes inscrit ses produits spécifiques. Pour les charges, les montants attribués au CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ sont établis selon les clés de répartition suivantes :

- Alimentation : au prorata du nombre de nuitées des participants aux répits et leurs accompagnateurs;
- Salaires et charges sociales - Animation et soins : au prorata des nuitées des participants aux répits ainsi que le nombre de participants aux ateliers de jour en considérant les ratios accompagnateur par participant;
- Autres charges communes et autres salaires : au prorata des participants aux répits (a)(b);
- Salaire de la directrice générale inclus dans Salaires et charges sociales - Administration répartis à un taux de 50 %.
  - a) Les autres charges communes sont réparties au prorata de l'utilisation pondérée selon les différents types de produits du CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC. par rapport au nombre de nuitées des participants aux répits du CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ.
  - b) Les charges d'exploitation qui sont des dépenses communes ont été réparties à un taux de 48,2 % (43,7 % en 2025).

## 13. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

Les apports reçus sous forme de biens et services comptabilisés à leur juste valeur sont les suivants :

	2026	2025
Location - Équipement	3 600 \$	3 600 \$
Honoraires professionnels	1 350	3 000
Matériel d'animation	358	1 780
	5 308 \$	8 380 \$

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auquel l'organisme est exposé au 31 mars 2026 est détaillé ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Ce risque découle principalement de l'avance à un organisme contrôlé.

## 15. ENGAGEMENTS

L'organisme a conclu une entente pour la gestion et l'exploitation du service alimentaire de la cafétéria de l'organisme, en vigueur du 1er juin 2026 au 31 mai 2029, renouvelable à son échéance. Selon cette entente, le prix des repas est fixé à 8 \$ et le prix des collations est fixé à 2 \$, ces montants sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC). En contrepartie de l'utilisation des installations, le traiteur verse un loyer mensuel de 2 200 \$ à l'organisme.

## 16. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'organisme détient le contrôle du CENTRE DE RÉPIT NORMAND-LÉVEILLÉ (« CRNL »), puisque l'organisme est sous le même conseil d'administration, et définit l'ensemble des politiques du CRNL. Cet organisme, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un centre de répit destiné aux personnes vivant avec des limitations. Le CRNL utilise des méthodes comptables comparables à celles de l'organisme.

Les états financiers du CRNL se résument comme suit :

	2026	2025
<b>Bilan</b>		
Actif	898 062 \$	1 118 685 \$
Passif	898 062	1 118 685
Actif net	-	-
	898 062 \$	1 118 685 \$
<b>Résultats</b>		
Produits	858 179 \$	762 317 \$
Charges	986 179	876 903
Autres Produits	128 000	114 586
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	(12 029) \$	(80 599) \$
Activités de financement	(69 073)	5 772
Diminution de l'encaisse	(81 102) \$	(74 827) \$

# CENTRE NORMAND LÉVEILLÉ INC.

Annexe

Exercice terminé le 31 mars 2026

19

	2026	2025
<b>ANNEXE A - CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales - Administration	231 066 \$	181 299 \$
Salaires et charges sociales - Animations et soins	479 055	384 157
Salaires et charges sociales - Soins et surveillance de nuit	51 896	45 347
Salaires et charges sociales - Entretien	107 359	116 365
Alimentation	144 100	125 987
Énergie	36 421	38 780
Entretien et réparations - Général	49 695	29 334
Entretien et réparations - Équipement	10 143	15 098
Location - Équipement	9 298	8 990
Matériel d'animation	6 977	10 518
Assurances	24 653	25 900
Honoraires professionnels	41 325	21 209
Matériel informatique	8 579	5 889
Publicité et promotion	5 546	3 456
Taxes, licences et permis	3 401	4 313
Télécommunications	2 181	2 100
Fournitures de bureau	1 726	1 108
Formation	2 581	997
Créances douteuses	5	195
Repas et représentation	693	1 087
Dépenses diverses	969	1 233
Frais bancaires	527	505
Amortissement - Immobilisations corporelles	258 358	235 543
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 018)	(221 221)
	<b>1 228 536 \$</b>	<b>1 038 189 \$</b>